

# Service d'aide aux personnes âgées, Fribourg

Autor(en): **Schaller, Henri de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **44 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-722878>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Service d'aide aux personnes âgées, Fribourg

A Fribourg, c'est en 1963 que, nous inspirant de la «Beratungsstelle für Betagte» de Berne (premier bureau de ce genre existant en Suisse) nous avons ouvert un «Service d'aide aux personnes âgées», autonome, mais en étroite collaboration avec Pro Senectute, les services sociaux et les divers homes de la ville et du canton. La responsable, Mme Quartenoud, y reçoit, deux fois par semaine, toute personne âgée ayant besoin de conseils, financiers surtout, recherche d'un logement, placement dans un home, démarches de toute sorte à faire à sa place; ou, tout simplement, vider son coeur, discrétion et compréhension lui étant assurées.

En complément de ce centre, j'ai été chargée des visites à domicile. J'ai utilisé pour ce faire la Croix-Rouge qui me donnait la possibilité d'avoir des «assistantes bénévoles». Pour ces dernières, un cours d'information est obligatoire. Il se compose de 3 conférences de 2 heures chacune, suivies de discussions. Elles ont traité des questions psychologiques, médico-sociales, financières, etc. et sont données par des personnes spécialisées dans ces domaines. Notre premier cours groupait une quinzaine de dames, de tous âges et de tous milieux, disposant d'un peu de temps, désireuses d'aider, *aimant* les personnes âgées. Un deuxième cours a eu lieu plus tard, de 18 personnes cette fois-ci; un troisième cours aura sans doute lieu cet automne.

Dûment informée, l'assistante bénévole est prête à prendre en charge un cas (parfois plusieurs) couple, homme ou femme. Les cas nous sont signalés par toute personne connaissant notre activité. Je fais la première visite, puis choisis la visiteuse qui semble convenir le mieux; questions de langue, de confession parfois, de mentalité surtout. L'assistante bénévole visite régulièrement sa protégée, en général une fois par semaine, plus souvent si c'est nécessaire. Elle s'intéresse à ses problèmes quotidiens, à son passé, à ses soucis, à ses joies. Elle commence par l'écouter, la mettant ainsi en confiance. Peu à peu, elle devient sa conseillère, souvent, *son amie*. Etant informée de toutes les possibilités d'aide sur le plan local dans tous les domaines, il est rare qu'elle ne trouve une solution à ses difficultés. Grâce à une étroite et constante collaboration, elle est à même de procurer ce qui manque: aide familiale, infirmière sociale, pédicure; amélioration du mobilier, du logement; blanchissage, nettoyage, soins de toute sorte;

distractions, lectures, sorties à pied ou en voiture. Elle encouragera une décision difficile à prendre: voir un médecin, un dentiste, entrer à l'hôpital ou dans un home. Elle rendra elle-même mille petits services qui n'ont pas de nom. Elle ne donne, en principe, pas d'argent, mais s'adresse à notre «Service d'Aide» pour tout conseil d'ordre financier ou juridique. Elle encourage encore de bons rapports avec la famille et l'entourage.

L'assistante bénévole prend part à de petites réunions de notre groupe car si son travail est individuel, il doit être animé d'un esprit d'équipe, indispensable au développement de notre œuvre. Nous visitons actuellement plus de 40 vieillards et organisons pour eux, ainsi que pour tous ceux dont nous avons les adresses, des goûters lotos, promenades, pour leur plus grande joie. Des liens de réelle affection nous lient à nos protégés. En 3 ans à peine d'existence, notre œuvre s'est développée de façon réjouissante; nous espérons faire plus et mieux. Cet article paraît sous la rubrique «Petits services». Je pense que notre organisation combinée de Service d'Aide aux personnes âgées et de la «Visite à domicile», en collaboration avec tous et chacun, rend et rendra de très grands services.

Mme Henri de Schaller  
Responsable du Service des Visites  
à domicile de Section Croix-Rouge Fribourg

Frau de Schaller hat vor 3 Jahren die Organisation des Besuchsdienstes für Betagte in Fribourg übernommen und diesen Zweig der Altershilfe in enger Zusammenarbeit mit der Fürsorgerin der Beratungsstelle der Stiftung «Für das Alter» und allen weitem Sozialinstitutionen innerhalb der Sektion des Roten Kreuzes entwickelt. Sie zählt heute zahlreiche freiwillige Rotkreuzhelferinnen, welche rund 40 Betagte regelmässig besuchen, ihnen auf vielerlei Arten dienen und helfen. Die «kleinen Dienste» bedeuten vereint mit weitem Diensten eine *grosse Hilfe*.